



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N° 018 du samedi 06 avril 2024 à Gignac (34150)

Statut du compte rendu : Projet pour avis Validé pour diffusion Approuvé définitivement

	Présent	Absent	Excusé	Représenté par / Pouvoir à
Bureau Directeur				
Yvan BUONOMO, Président	X			
Françoise LE TAN, Vice-Présidente	X			
Philippe GOUNEAUD, Vice-Président	X			
Rosette TRUJILLO, Trésorière	X			
Valérie NOGUET, Trésorière adjointe	X			
Corinne PONS, Secrétaire Générale	X			
Virginie RACLOT, Secrétaire Ajointe	X			
Membres du Comité Directeur				
Michel BLANES	X			
Mandy DA CONCEICIAO		X		
Eric DELEENS	X			
Paul DO	X			
Fanny EDOUARD	X			
Pascal FABRE	X			
Frédéric FIELDS			X	M Philippe GOUNEAUD
Christophe GARNIER			X	
Nancy LOPES	X			
Philippe PRATS	X			
Paul ROUSSE, Médecin			X	
Places réservées de droit				
Denis Arrazat (Ligue Occitanie)			X	M Frédéric GOUNEL
Vincent Marchand, (CD60)			X	M Eric DELEENS
Philippe Marchegay (CD19)			X	M Philippe GOUNEAUD
Laurent Amet (représentant des Pdts de club)			X	M Pascal FABRE
Vacant (représentant des arbitres)				
Vacant (Suppléant)				
Vacant (représentante des joueuses)				
Vacant (suppléante)				
Vacant (représentant de joueurs)	-	-	-	-
	14	0	6	5 pouvoirs

.....

19 membres sont présents ou représentés / 22 en exercice.

1 invitée : Virginie Jenté -secrétaire administrative de la Fédération.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 08h30 à rappelant l'ordre du jour de la réunion.

.....

Ordre du jour de cette réunion :

- 1/ Approbation du compte rendu réunion Comité Directeur n° 017
- 2/ Validation des modifications statutaires
- 3/ Information -Club France 2024
- 4/ Bilan Championnat de France en salle 2024
- 5/ Etude de la proposition de Laurent AMET (schéma du Championnat de France en salle adulte)
- 6/ Information sélectionneurs équipes de France jeunes
- 7/ Information inauguration terrain de Gignac (34)
- 8/ Questions diverses

.....

Le président laisse la parole à la secrétaire administrative qui informe de ses futurs congés afin que les membres du comité directeur puissent s'organiser pour ne pas perturber le secrétariat de la Fédération.

1/ Approbation du compte rendu réunion Comité Directeur n° 017

Le compte rendu du Comité Directeur n°017 est approuvé à l'unanimité.

2/ Modifications obligatoires pour le renouvellement d'agrément de la FFJBT auprès du Ministère des Sports.

➤ Statuts [Annexe 01](#)

VOTE

Pour	18
Contre	0
Abstention	1

➤ Proposition règlement intérieur

La validation par les membres du Comité Directeur s'effectuera par vote électronique des validations par les Juristes du CNOSEF.

➤ Règlement Disciplinaire [Annexe 02](#)

VOTE

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

a/ Proposition power-point pour projection à l'ag extraordinaire- [Annexe 03](#)

Les annexes de l'Assemblée Extraordinaire seront envoyées aux participants en amont et ils auront la possibilité de poser des questions par mail au secrétariat de la FFJBT.

Après consultation avec un juriste du pôle juridique du CNOSF, les réponses précises seront apportées lors de l'AG.

Les membres du comité directeur valident le support visuel en prévoyant l'agrandissement de la police.

3/ Information -Club France 2024 - [Annexe04-présentation Club France 2024](#) [Annexe 05-déplacement FFJBT au Jo](#)

Cet évènement n'a pas été prévu dans le budget de fonctionnement de la Fédération pour cette saison. Toutefois au vu l'impact médiatique le Président a répondu favorablement à l'invitation du CNOSF. Le président a missionné deux figures emblématiques du Tambourin Mme Nadège CHARLES et M Patrice CHARLES pour encadrer un groupe de 6 joueuses féminines pour des initiations et démonstration de notre Sport le mercredi 07 août 2024 au Parc de la Villette à l'occasion des Jeux Olympique.

- M Philippe GOUNEAUD propose d'effectuer auprès du CNOSF une demande supplémentaire d'entrée afin de prévoir des remplaçantes (frais de déplacement, hébergement et restauration à leur charge).
- Prévoir des tambourins France Tambourin -FFJBT (+balles) pour les démonstrations.
- Travail à fournir pour un support visuel de présentation de notre discipline de 5 minutes en respectant les directives de Club France 2024 concernant la qualité du film. Pascal FABRE se propose pour travailler sur ce point.

4/ Bilan Championnat de France en salle 2024

➤ Bilan sportif -adultes

HOMME

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Florensac	56	14	14	0	0	182	54	128
2	Paulhan	48	14	11	0	3	167	64	103
3	Poussan	45	14	11	0	3	164	110	54
4	Argentat	38	14	8	0	6	131	119	12
5	Beauvais OUC	30	14	6	0	8	109	154	-45
6	Pennes Mirabeau	28	14	4	0	10	127	152	-25
7	Lachapelle aux Pots	20	14	2	0	12	80	175	-95
8	Penne sur Huveaune	15	14	0	0	14	50	182	-132

FEMME

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Paulhan	28	8	6	0	2	101	51	50
2	Notre Dame de Londres	27	8	7	0	1	98	61	37
3	Poussan	23	8	5	0	3	83	62	21
4	Pennes Mirabeau	14	8	2	0	6	66	95	-29
5	Beauvais OUC	8	8	0	0	8	25	104	-79

Validation du palmarès

Les membres du comité directeur valident le palmarès du Championnat de France en salle adultes.

Poussin

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Vendémian	4	1	1	0	0	13	0	13
2	Penne sur Huveaune	1	1	0	0	1	0	13	-13

Benjamin

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Cournonsec	12	3	3	0	0	39	12	27
2	Pennes Mirabeau	9	3	2	0	1	32	24	8
3	Narbonne	6	3	1	0	2	24	34	-10
4	Argentat	3	3	0	0	3	14	39	-25

Minime

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Lavérune	8	2	2	0	0	26	16	10
2	Pennes Mirabeau	5	2	1	0	1	19	14	5
3	Narbonne	2	2	0	0	2	11	26	-15

Cadet

Place	Club	Pts	MJ	V	N	D	JP	JC	GA
1	Lavérune	8	2	2	0	0	26	10	16
2	Narbonne	5	2	1	0	1	19	22	-3
3	Pennes Mirabeau	2	2	0	0	2	13	26	-13

Validation du palmarès

Les membres du comité directeur valident le palmarès du Championnat de France en salle jeunes.

5/ Etude de la proposition de Laurent AMET (schéma du Championnat de France en salle adulte)

HORAIRES									
GYMNASE 1					GYMNASE 2				
HORAIRES	CATEGORIE	POULE	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRES	CATEGORIE	POULE	EQUIPES	EQUIPES
SAMEDI					SAMEDI				
9h00	HOMME	POULE 1	1ER 34	1ER OISE	9h00	HOMME	POULE 1	2EME 13	3EME 34
10h15	HOMME	POULE 2	1ER 13	2EME 34	10h15	FEMME	POULE 1	1ER 34	1ER NORD
11h30	FEMME	POULE 2	1ER 13	1ER OISE	11h30	HOMME	POULE 1	1ER 34	2EME 13
12h45	HOMME	POULE 1	3EME 34	1ER OISE	12h45	HOMME	POULE 2	1ER NORD	2EME 34
14h00	FEMME	POULE 1	3EME 34	1ER NORD	14h00	FEMME	POULE 2	2EME 34	1ER OISE
15h15	HOMME	POULE 1	1ER 34	3EME 34	15h15	HOMME	POULE 1	2EME 13	1ER OISE
16h30	HOMME	POULE 2	1ER 13	1ER NORD	16h30	FEMME	POULE 1	1ER 34	2EME 34
17h45	FEMME	POULE 2	1ER 13	2EME 34	17h45				
DIMANCHE					DIMANCHE				
9h00	HOMME	1/2 FINALE	1ER POULE 1	2EME POULE 2	9h00	HOMME	1/2 FINALE	1ER POULE 2	2EME POULE 1
10h15	FEMME	1/2 FINALE	1ER POULE 1	2EME POULE 2	10h15	FEMME	1/2 FINALE	1ER POULE 2	2EME POULE 1
11h30	HOMME	PLACE 5/6/7	4EME POULE 1	3EME POULE 2	11h30	FEMME	PLACE 5/6	3EME POULE 1	3EME POULE 2
12h45	HOMME	PLACE 5/6	3EME POULE 1	GAGNAT PLACE 5/6/7					
14h00	HOMME	PLACE 3/4	PERDANT 1/2	PERDANT 1/2					
15h15	FEMME	PLACE 3/4	PERDANT 1/2	PERDANT 1/2					
16h15	FEMME	FINALE	GAGNANT 1/2	GAGNANT 1/2					
17h30	HOMME	FINALE	GAGNANT 1/2	GAGNANT 1/2					

Ce point est ajourné.

Il est reporté à l'ordre du jour d'un prochain Comité Directeur.

6/ Information sélectionneurs équipes de France jeunes 2024

Philippe GOUNEAUD doit définir un cahier des charges avec la Fédération Italienne afin de convenir d'une date fixe pour cette manifestation (- faciliter réservation hébergement et demande de subvention)

Conformément aux articles R212-85 et R212.86 du code du sport, le président informe que la nomination des sélectionneurs des équipes de France jeunes donne lieu à la délivrance d'une carte professionnelle par le Ministère des Sport et qu'ils doivent répondre à certains critères pour ce poste.

Sélection féminine -18 ans :

Mme Nadège CHARLES et M Patrice CHARLES

Sélection masculine -14 ans :

M Frédéric GOUNEL

Sélection masculine -16 ans :

M Marius GAY

Sélection masculine -18 ans :

M Jonathan GAZAGNE

- Courrier aux candidats sélectionneurs ci-dessus pour rassemblement des pièces nécessaires pour le Ministère.
- Convention école de kiné
- Conventions sélectionneurs
- Elaboration par les membres du comité directeur d'un support pour recherche de sponsors

7/ Information inauguration terrain de Gignac (34)

A l'occasion de l'inauguration du terrain de Gignac (34150) le weekend du 17 et 18 août 2024, la Communauté de Commune de la Vallée de l'Hérault souhaite des rencontres d'une équipe de joueurs(ses) Français et une équipe de joueurs (ses) Italiens pour cet évènement.

Les noms des clubs retenus sont inconnus à ce jour.

Plusieurs, réunions ont eu lieu concernant l'avancement des travaux de l'aire de jeu.

Celle-ci devrait être fonctionnelle début mai 2024.

La CCVH à l'initiative de cet évènement prendra à sa charge les frais occasionnés par l'inauguration (information orale uniquement, aucun écrit de confirmation).

Les membres du Comité Directeur valident par principe la tenue de cette manifestation.

8/ Questions diverses

a/ Correction article 10-1 règlement sportif en extérieur

Version : 2023.2

Date d'approbation en Comité Directeur : 04/03/2023

Date de mise en application : 04/03/2023

Article 10 : L'horaire des rencontres

Art 10-1 : Les horaires des rencontres sont fixés à :

- **Art 10-1-1 :** Pour les rencontres disputées dans l'après-midi :
 - d'Avril à Août : 16h00 et 18h00
 - en Mars et Septembre : 14h00 et 16h00
 - Avec l'accord des deux clubs, possibilité de jouer à 11h le samedi
 - Sans accord des deux clubs à 11h le dimanche (avec accord des clubs si des rencontres Jeunes sont planifiées)
- **Art 10-1-2 :** Pour les rencontres disputées en nocturne :
 - en Mai et en Août : 21h30
 - en Juin et en Juillet : 22h00
 - en Septembre : 21h00

Art 10-2 : Pour les rencontres organisées par les Comités Départementaux et Ligues Régionales, les programmations sont gérées par ces instances (sous réserve de respecter les calendriers et les règlements de la FFJBT).

a) Demande de modification des horaires de rencontres en semaine pour les Nationales

Demande d'amélioration du règlement horaire match nationale.

En raison de la visibilité du terrain, du réchauffement climatique et pour plus de latitude aux clubs.
Possibilité de débiter une rencontre à 11h00 le week end (avec accord des 2 clubs le samedi)
Possibilité de débiter une rencontre à 16h00 ou 18h00 en juin et juillet au lieu de 15h00 et 17h00.

Vote

Pour - 15

Contre- 2

Abstention- 1

Modifications des horaires approuvées.



Lors de l'élaboration des calendriers de nationale de la saison en extérieur 2024, la Fédération a constaté des incohérences au niveau des horaires de réception.

En effet, l'article actuellement en vigueur (ci-dessus) impose aux clubs des horaires inappropriés aux conditions de jeux suivant l'orientation des terrains.

Proposition article

Article 10 : L'horaire des rencontres

Art 10-1 : Les horaires de rencontres sur le même terrain sont fixés avec 2 heures d'intervalles minimum entre chaque match :

➤ **Art 10-1-1 :**

- d'Avril à Août : 11h, 14h, 15h, 16h00, 17h, 18h, nocturne suivant article 10-1-2
- en Mars et Septembre : 14h00 et 16h00
- Avec l'accord des deux clubs, possibilité de jouer à 11h le samedi
- Sans accord des deux clubs à 11h le dimanche (avec accord des clubs si des rencontres Jeunes sont planifiées sur ledit terrain)
- En cas d'alerte canicule officielle : 11h, 18h ou nocturne suivant article 10-1-2.

➤ **Art 10-1-2 :** Pour les rencontres disputées en nocturne :

- en Mai et en Août : 21h30
- en Juin et en Juillet : 22h00
- en Septembre : 21h00

Art 10-2 : Pour les rencontres organisées par les Comités Départementaux et Ligues Régionales, les programmations sont gérées par ces instances (sous réserve de respecter les calendriers et les règlements de la FFJBT).

VOTE

Pour 19

Contre 0

Abstention 0

Les membres du comité directeur valident les calendriers de Nationales pour la saison en extérieur 2024.

b/ Ministères des Sports- Direction des Sports
sous-direction de l'éthique, de la protection des publics et des métiers.
Annexe 07 courrier Direction des Sports

Ci-dessous les deux référents « SI-honorabilité » de la FFJBT communiquer à la direction des Sports pour recevoir l'habilitation.

1 référent

Nom _NOGUET_____ Prénom _Valérie_____

Adresse mail nominative _____XXXXXXXXXX_____

2 référent

Nom _FABRE_____ Prénom _Pascal_____

Adresse mail nominative _____XXXXXXXXXX_____

Les personnes référentes auront la charge du contrôle annuel et de la transmission de celui-ci à la direction des Sports.

La lutte contre les violences sexuelles dans le sport a conduit au développement du Système d'information automatisé du contrôle d'honorabilité (SI honorabilité) des éducateurs bénévoles, les arbitres et des dirigeants bénévoles.

Le dispositif repose sur la transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de procéder à ce contrôle.

Les fédérations sportives sont expressément à recueillir les éléments relatifs à l'identité de leurs licenciés soumis aux dispositions de l'article L. 212-9 et à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel à cet effet.

Référent au sein de la FFJBT en charge de l'éthique, de l'intégrité et des politiques de prévention (DS3C) :

Nom _LE TAN_____ Prénom _FRANCOISE_____

Adresse mail nominative _____XXXXXXXXXX_____

La personne référente travaillera sur l'élaboration et le déploiement d'un plan de prévention, de formation et de traitement des signalements.

intégrera le réseau des référents dont la direction des Sports assure l'animation.

c/ Don d'arbitrage pour Mme Fanny Edouard et Mme Aurore Betschen.

Annexe 08 courrier Mme Fanny Edouard

Annexe 09 courrier réponse

Le 13 mars 2024, la présidente de la commission Juges et arbitres adresse un courrier au Président de la FFJBT et aux membres du comité directeur pour demander un « don » d'arbitrage de deux arbitres (Mme Aurore Betschen et Mme Fanny Edouard) en faveur du club de Florensac.

Le Président de la FFJBT a refusé cette demande pour motif de non-conformité avec les règlements fédéraux en vigueur et en rappelant la procédure à suivre pour que le club de Florensac bénéficie des arbitrages des deux arbitres (démission et prise de licence arbitre à Florensac).

Le club de Teyran a anticipé la prise de deux licences arbitre pour la saison estivale 2024.

Après débat, les membres du Comité Directeur valident le remboursement de ces deux licences sur compte Lolita du club de Teyran.

d/ Mail de protestation de la Présidente du club de la Penne sur Huveaune envers le vice-Président de la FFJBT. Annexe 10 – mail de Mme PANZA

La présidente et maman de joueur participant aux finales du Championnat de France en salle jeunes a adressé à la FFJBT, la ligue PACA et le CD13 un mail incriminant le vice-président de la Fédération.

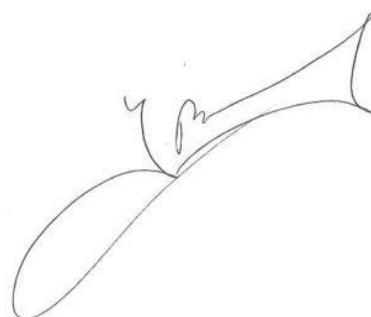
M Philippe GOUNEAUD a informé le président de la FFJBT d'une prochaine réunion de la Ligue paca à ce sujet.

Après débat les membres du comité directeur prennent note de la situation délicate lors du Championnat de France en salle jeunes et du désagrément vécu par les enfants.

- Courrier de réponse mentionnant que si une situation similaire venait à se reproduire, émanant d'une partie **ou** de l'autre, la FFJBT serait contrainte de mettre en place une médiation pour résoudre ce conflit ou le cas échéant prendre des mesures disciplinaires.

Secrétaire Générale
Corinne PONS

Le Président
Yvan BUONOMO



Document transmis à :

- Tous les membres du Comité Directeur.
- Tous les Présidents de Ligues, Comités et Clubs.